

# Objectif 7

## Assurer un environnement durable

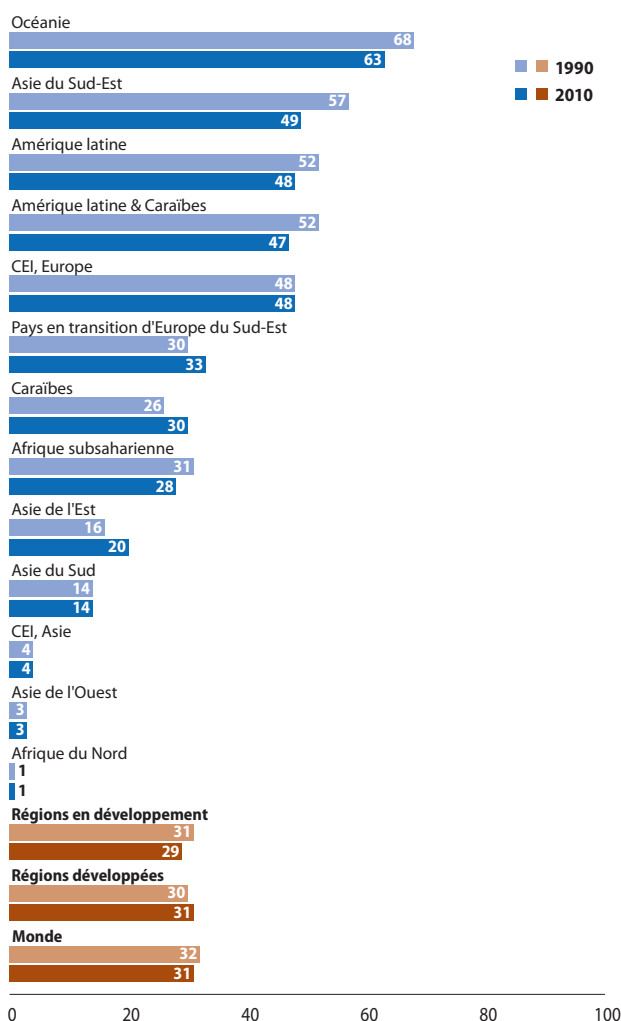


### CIBLE

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

### La déforestation montre des signes de ralentissement, mais le taux en reste dangereusement élevé

#### Proportion de zones forestières par rapport à la superficie des terres, 1990 et 2010 (Pourcentage)



Au niveau mondial, la déforestation (et principalement la conversion de forêts tropicales en terres agricoles) connaît un ralentissement, même si elle continue à un rythme élevé dans beaucoup de pays. Au cours de la dernière décennie, environ 13 millions d'hectares de forêt dans le monde ont été perdus

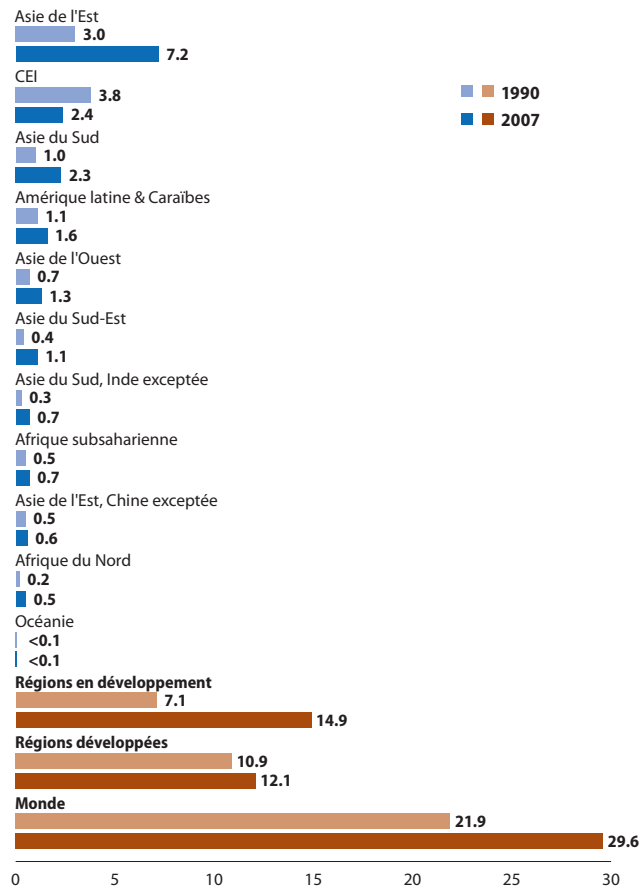
pour causes naturelles ou convertis à d'autres usages, contre 16 millions par an dans les années 1990.

D'ambitieux programmes de plantation d'arbres dans plusieurs pays, ajoutés à l'expansion naturelle des forêts dans certaines régions, ont ajouté plus de 7 millions d'hectares de nouvelles forêts chaque année. Grâce à cela, la perte nette de zones forestières pendant la période 2000-2010 s'est réduite à 5,2 millions d'hectares par an, au lieu des 8,3 millions d'hectares annuels en 1990-2000.

L'Amérique du Sud et l'Afrique continuent de montrer les plus importantes pertes nettes de forêts, à un rythme d'un peu moins de 4 millions et de 3,4 millions d'hectares par an, respectivement, pour la période 2000-2010. L'Australie a connu des pertes importantes, en partie à cause d'une sécheresse grave et d'incendies depuis 2000. Par contre, l'Asie a enregistré un gain net annuel de quelque 2,2 millions d'hectares au cours de la dernière décennie, grâce, surtout, à d'importants programmes de reboisement en Chine, en Inde et au Vietnam. Ces trois pays ont vu leurs zones forestières gagner un total annuel de près de 4 millions d'hectares au cours des cinq dernières années. Malgré cela, la conversion rapide de terres boisées à d'autres usages a continué dans beaucoup d'autres pays de la région.

## Il est urgent de réagir de façon décisive au problème du changement climatique

### Émissions de carbone dioxyde (CO<sub>2</sub>), 1990 et 2007 (en milliards de tonnes métriques)



En 2007, les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ont recommencé à grimper pour atteindre 30 milliards de tonnes, soit une augmentation de 3,2 pour cent par rapport à l'année précédente. Cela représente une augmentation de 35 pour cent par rapport au niveau de 1990. Les émissions par habitant restent le plus élevées dans les régions développées : environ 12 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne et par an en 2007, contre une moyenne de 3 tonnes par personne dans les régions en développement et 0,9 tonnes en Afrique subsaharienne, qui affiche ainsi la valeur régionale la plus basse. Depuis 1990, les émissions par unité de production économique ont diminué de plus de 26 pour cent dans les régions développées et d'environ 11 pour cent dans les régions en développement.

Les chiffres de 2008 devraient montrer un léger renversement de la tendance : d'après l'édition 2009 du World Energy Outlook, publié par l'Agence internationale de l'énergie, le taux de croissance des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> devrait avoir décliné en 2008 suite à la crise financière mondiale, et les émissions mondiales ont peut-être même diminué

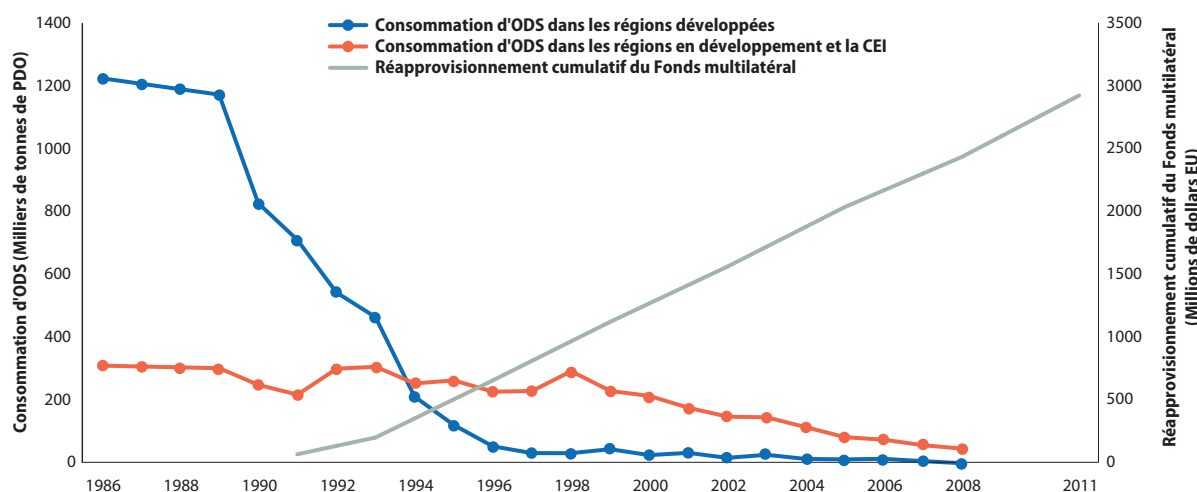
entre 2008 et 2009. Mais selon les mêmes estimations, cette baisse sera de courte durée: s'il y a une relance économique, prédit l'agence, les émissions mondiales augmenteront de nouveau rapidement et un « scénario de référence » prévoit qu'elles dépasseront de 65 pour cent le niveau de 1990 d'ici 2020.

Une telle croissance est insoutenable et elle ne ferait qu'accroître le risque d'effets nocifs profonds sur le système climatique mondial.

Le renforcement de l'action internationale face au changement climatique reste d'actualité et est toujours aussi urgent. Et l'occasion propice offerte par la baisse des émissions à court terme devrait être pleinement exploitée. Les négociations menées l'an dernier au titre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique ont donné certains résultats, mais il reste beaucoup à faire pour que la communauté internationale formule et mette en œuvre une solution décisive au problème du changement climatique.

## Le succès inégalé du Protocole de Montréal montre que des mesures contre le changement climatique sont à notre portée

Consommation de toutes les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ODS), 1986-2008 (Milliers de tonnes métriques ayant le potentiel de détruire la couche d'ozone) et réapprovisionnement du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal, 1991-2011 (Millions de dollars EU)



Le 16 septembre 2009, 196 parties avaient signé le Protocole de Montréal, ce qui en fait le tout premier traité à obtenir la ratification universelle. Tous les États du monde sont à présent juridiquement contraints d'éliminer progressivement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ODS) aux échéances fixées par le Protocole. Cette année 2010 marque le début d'un monde virtuellement débarrassé des ODS les plus répandus, notamment les chlorofluorocarbones et les halons.

Pendant tout le processus, les pays en développement ont démontré que s'ils reçoivent une aide correctement ciblée,

ils sont prêts et capables de devenir des partenaires à part entière des efforts mondiaux visant à protéger l'environnement. D'ailleurs, avec l'appui du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal, beaucoup de pays en développement ont été au-delà des réductions qui leur avaient été fixées pour l'élimination des ODS.

De 1986 à 2008, la consommation mondiale d'ODS a diminué de 98 pour cent. De plus, les mesures de contrôle du Protocole de Montréal sur la production et la consommation de telles substances auront réduit les émissions de gaz à effets de serre d'une quantité égale à 135 gigatonnes de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2010. C'est l'équivalent de 11 gigatonnes par an, soit quatre à cinq fois les réductions fixées pour la première période d'engagement du Protocole de Kyoto, accord lié à la Convention-Cadre des Nations Unies sur

les changements climatiques. Les parties au Protocole de Montréal sont en train d'examiner comment se servir du rigoureux régime d'application du traité pour promouvoir encore plus de résultats en termes de changement climatique.

Sans les mesures induites par le Protocole de Montréal et sa Convention de Vienne, les niveaux atmosphériques de substances qui appauvrissent l'ozone auraient décuplé d'ici 2050. L'exposition aux rayonnements ultraviolet qui en aurait résulté aurait probablement provoqué 20 millions de cancers de la peau supplémentaires et 130 millions de cataractes. Elle aurait aussi endommagé le système immunitaire des êtres humains, la faune et l'agriculture. Le temps qu'il faut pour attraper un coup de soleil aurait diminué de façon spectaculaire sur la majorité de la Terre, à cause d'une augmentation de 500 pour cent des rayons ultraviolets, qui endommagent l'ADN.

### CIBLE

Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte

## Le monde n'a pas pu atteindre la cible de 2010 pour la préservation de la biodiversité, ce qui pourrait avoir de graves conséquences

En dépit de quelques succès dans le domaine de la préservation de la biodiversité, et même si la situation aurait pu être pire sans la cible de 2010, la perte de biodiversité continue sans relâche ! On sait que près de 17 000 espèces végétales et animales sont menacées d'extinction. Si la tendance actuelle se poursuit, des espèces continueront de disparaître jusqu'à la fin du siècle, ce qui implique un risque accru de changements spectaculaires dans les écosystèmes et d'une érosion de leurs aspects bénéfiques pour l'humanité. Malgré un investissement accru dans la planification et les mesures de conservation, on ne s'occupe pas assez des grands moteurs de la perte de biodiversité, tels que les taux élevés de consommation, la perte d'habitats, les espèces envahissantes, la pollution et les changements climatiques.

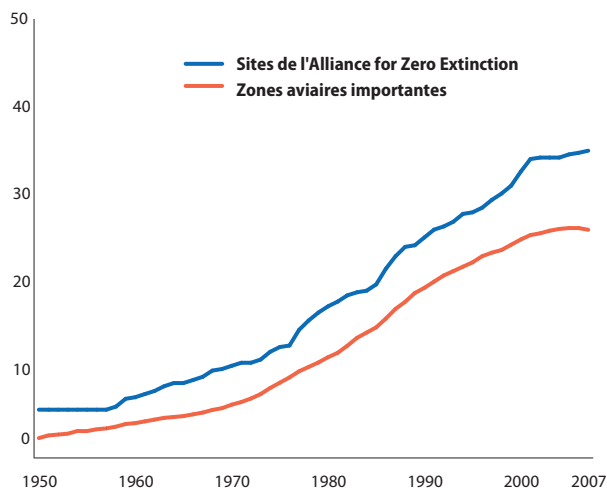
La biodiversité est d'une importance vitale pour le bien-être de l'humanité, car elle est à la base d'une large gamme d'écosystèmes dont dépend la vie-même. Des milliards de gens, dont beaucoup parmi les plus pauvres, sont directement tributaires d'une faune et d'une flore diversifiées pour leur subsistance, voire pour leur survie. La perte irréparable de la biodiversité ralentira aussi les efforts entrepris pour atteindre les autres OMD, en particulier ceux qui ont trait à la pauvreté, la faim et la santé, car elle aggrave la vulnérabilité des pauvres et réduit leurs options en matière de développement.





## Des habitats essentiels pour les espèces en voie de disparition ne sont pas suffisamment protégés

### Proportion de zones protégées essentielles pour la biodiversité, 1950-2007 (Pourcentage)



Note : Données relatives à 10 993 zones aviaires importantes et 561 sites de l'Alliance for Zero Extinction (AZE).

Même si près de 12 pour cent de la superficie terrestre de la planète et près d'un pour cent de sa superficie marine sont protégés à l'heure actuelle, d'autres zones vitales pour la biodiversité de la Terre ne sont pas suffisamment préservés. En 2009, la moitié seulement des 821 écorégions terrestres (de larges zones combinant habitats, espèces, sols et reliefs de façon caractéristique) voyaient protégés plus de 10 pour cent de leur superficie. Or, la Convention sur la diversité biologique prévoyait qu'un dixième de toutes ces écorégions soit placé sous protection en 2010.

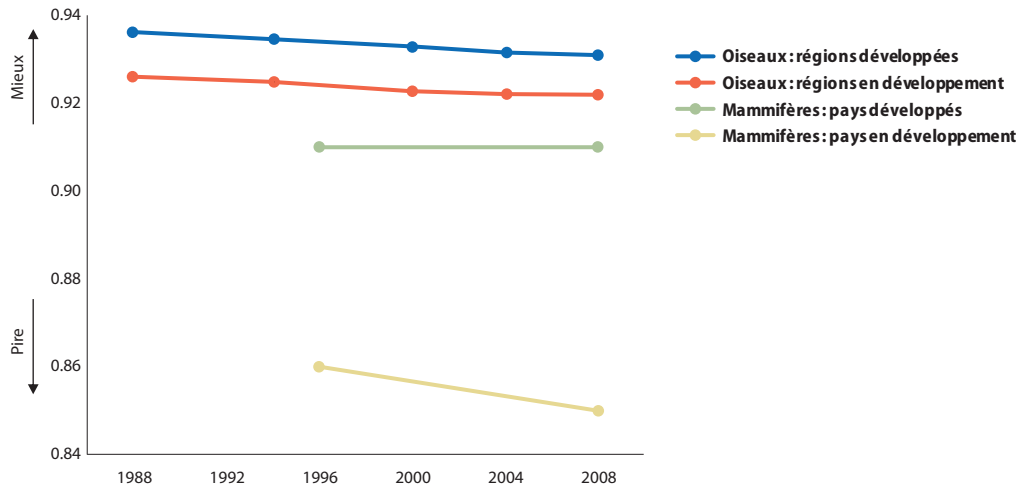
Des progrès ont été faits dans des domaines clés de la biodiversité, mais pas de façon assez rapide. En 2007, 35 pour cent des 561 sites de l'Alliance pour une extinction zéro et 26 pour cent des 10 993 Zones aviaires importantes étaient protégés, ce qui représente une augmentation importante par rapport aux 25 et 19 pour cent, respectivement, de 1990. Les sites de l'Alliance pour une extinction zéro abritent plus de 95 pour cent de la population mondiale d'espèces en danger ou en danger critique d'extinction, selon les catégories reprises dans la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les Zones aviaires importantes sont des sites cruciaux pour la sauvegarde des oiseaux de la planète. La protection de tous ces sites contribuerait de façon significative à la réalisation de la cible de la Convention sur la diversité biologique, qui vise à préserver des zones particulièrement importantes. Or, à l'heure actuelle, plus de deux tiers d'entre eux restent

sans protection ou ne sont protégés que partiellement. En outre, même si certaines zones sont « protégées » officiellement, cela ne veut pas dire qu'ils sont bien gérés ni que la couverture fournie est suffisante pour préserver réellement les habitats et espèces cruciaux.



## Le nombre d'espèces en voie de disparition augmente chaque jour, surtout dans les pays en développement

Proportion de toutes les espèces qui devraient survivre dans un avenir proche en l'absence de mesures supplémentaires de conservation (Indice de la Liste rouge de l'IUCN pour toutes les espèces d'oiseaux 1988-2008 et de mammifères 1996-2008)



Note : Une valeur de 1 sur l'indice de la Liste rouge de l'IUCN indique que toutes les espèces sont considérées comme « préoccupation mineure » et que par conséquent, aucune ne devrait s'éteindre dans un avenir proche. Une valeur zéro indique que toutes les espèces sont éteintes.

L'indice de la Liste rouge de l'IUCN, qui établit la proportion d'espèces qui devraient survivre dans un avenir proche en l'absence de mesures supplémentaires de conservation, montre que le nombre d'espèces en voie d'extinction est plus important que celui des espèces dont le statut s'améliore. Les mammifères sont plus menacés que les oiseaux. Et pour les deux groupes, les espèces des régions en développement sont plus menacées et leur statut se détériore aussi vite sinon plus que dans les régions développées.

## La surexploitation des pêcheries mondiales s'est stabilisée, mais d'énormes défis demeurent pour garantir leur viabilité

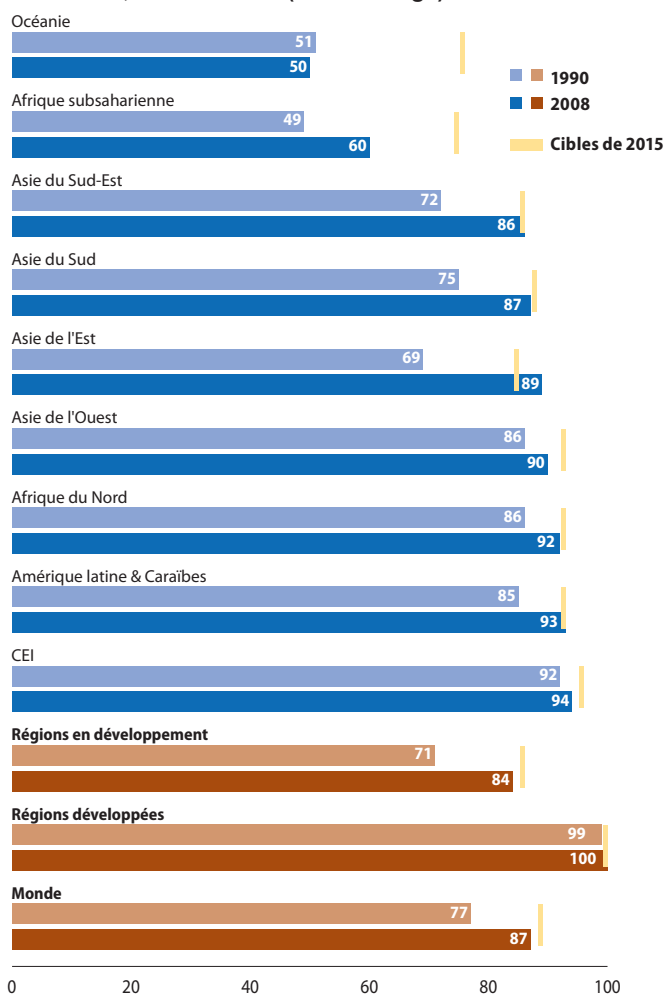
La production mondiale des pêches de capture marine a atteint son point culminant en 1997, avec 88,4 millions de tonnes métriques. Elle a légèrement décliné depuis, avec 83,5 millions de tonnes en 2006. La proportion des stocks de poisson surexploités, appauvris et se régénérant est restée relativement stable au cours des dix dernières années (environ 28 pour cent). Cependant, la proportion des stocks sous-exploités ou exploités modérément est en déclin continu, une indication que l'impact négatif des pêches augmente. Seuls 20 pour cent des stocks halieutiques sont exploités modérément ou sous-exploités, laissant la possibilité d'une production plus importante.

**CIBLE**

Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

## Au niveau mondial, on est sur la bonne voie pour atteindre la cible concernant l'eau potable, bien qu'il reste beaucoup à faire dans certaines régions

### Proportion de la population utilisant une source d'eau améliorée, 1990 et 2008 (Pourcentage)



avoir accès à des sources améliorées d'eau potable. Quatre régions (Afrique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Asie de l'Est et Asie du Sud-Est) ont déjà atteint cette cible.

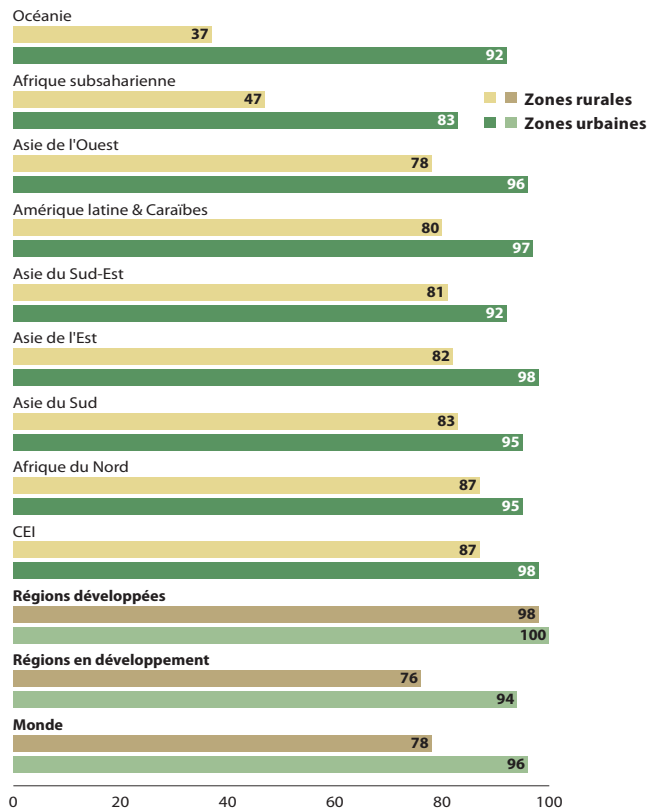
C'est en Asie du Sud-Est qu'on enregistre les progrès les plus nets, l'accès à l'eau potable s'y étant amélioré de près de 30 pour cent pendant la période 1990-2008. Même si la couverture s'est aussi accrue en Afrique subsaharienne (22 pour cent pour la même période), elle reste très insuffisante, puisque seuls 60 pour cent de la population sont desservis. L'Océanie n'a enregistré aucun progrès pendant ces quasi deux décennies, et sa couverture reste très basse (environ 50 pour cent).

Dans toutes les régions, les progrès ont eu lieu surtout dans les zones rurales. Dans l'ensemble des régions en développement, la couverture d'eau potable dans les zones urbaines, qui était de 94 pour cent en 2008, n'a quasi pas bougé depuis 1990. Par contraste, la couverture rurale d'eau potable est passée de 60 pour cent en 1990 à 76 pour cent en 2008, comblant peu à peu l'écart entre zones urbaines et rurales.

Si les tendances actuelles se poursuivent, la cible OMD concernant l'eau potable sera atteinte, voire dépassée en 2015 au plan mondial. À cette époque, quelque 86 pour cent de la population des régions en développement devraient

## Des mesures accélérées et ciblées sont nécessaires pour amener l'eau potable dans tous les foyers ruraux

Proportion de la population utilisant une source d'eau améliorée, zones urbaines et rurales, 2008 (Pourcentage)



En dépit de progrès globaux pour la couverture d'eau potable, et bien que l'écart urbain-rural diminue, les zones rurales restent désavantagées dans toutes les régions en développement. L'Océanie et l'Afrique subsaharienne enregistrent les disparités les plus grandes, mais des différences significatives persistent entre zones urbaines et rurales, même dans les régions qui ont atteint une couverture relativement élevée, comme l'Asie de l'Ouest et l'Amérique latine et les Caraïbes.

L'écart rural-urbain est bien plus important lorsqu'on ne tient compte que des foyers connectés à des canalisations d'eau. Le pourcentage de personnes qui profitent des avantages économiques et sanitaires de l'eau sous conduite est plus de deux fois plus élevé dans les zones urbaines qu'en milieu rural (79 pour cent contre 34 pour cent). Les disparités sont particulièrement frappantes en Océanie et en Afrique subsaharienne, où la couverture rurale de l'eau sous conduite reste aussi basse que 37 pour la première et 47 pour cent pour la seconde, contre 91 et 83 pour cent dans les zones urbaines.

Au niveau mondial, 8 des 10 personnes qui n'ont toujours pas accès à une source d'eau potable améliorée vivent en zone rurale.

## L'approvisionnement en eau salubre reste un défi dans beaucoup d'endroits du monde

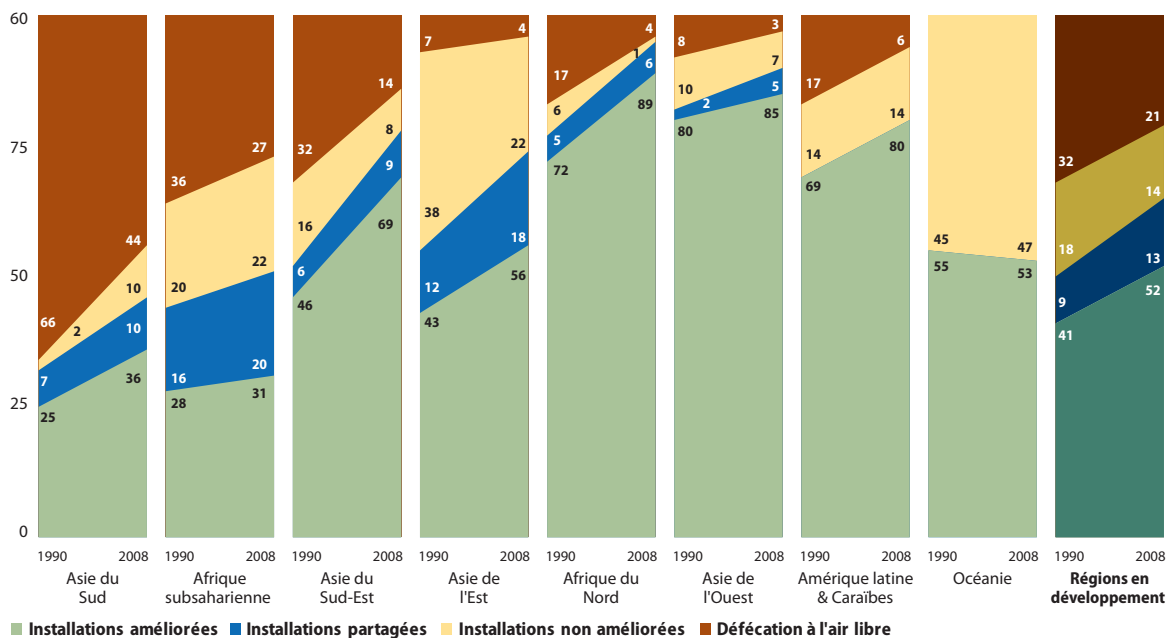
Au cours de la dernière décennie, l'accroissement des activités agricoles et manufacturières a non seulement entraîné une demande accrue en eau, mais a aussi contribué à la pollution des eaux souterraines et de surface. En outre, des problèmes de contamination à l'arsenic inorganique, notamment au Bangladesh et dans d'autres régions de l'Asie du Sud, et au fluor dans un certain nombre de pays, dont la Chine et l'Inde, représentent un péril pour les réserves d'eau.

À l'avenir, il s'agira de prendre en compte la qualité de l'eau lorsqu'on établira des cibles pour l'accès à l'eau salubre. En dépit des efforts entrepris pour compiler des données mondiales sur la qualité de l'eau, mesurer le degré de sécurité de l'eau reste très difficile. Dans les régions en développement, cela n'a encore été tenté que dans des études pilotes. Il va falloir trouver des moyens rapides, fiables et peu coûteux pour mesurer la qualité de l'eau localement et rapporter les conclusions au niveau mondial afin de surmonter les obstacles techniques et logistiques actuels, de même que leur coût élevé.



## La moitié de la population des régions en développement ne bénéficiant d'aucun assainissement, la cible de 2015 semble hors de portée

Proportion de la population classée par pratique sanitaire, 1990 et 2008 (Pourcentage)



Note : Les données pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour l'Océanie sont insuffisantes pour fournir des estimations régionales représentatives du pourcentage de la population qui se sert d'installations sanitaires partagées.



Étant donné la progression actuelle, le monde n'atteindra pas la cible visant à diminuer de moitié le pourcentage de personnes dépourvues d'un assainissement de base. On estime qu'en 2008, 2,6 milliards d'individus n'avaient pas accès à des installations sanitaires améliorées dans le monde. Si cette tendance se poursuit, ce chiffre passera à 2,7 milliards d'ici 2015.

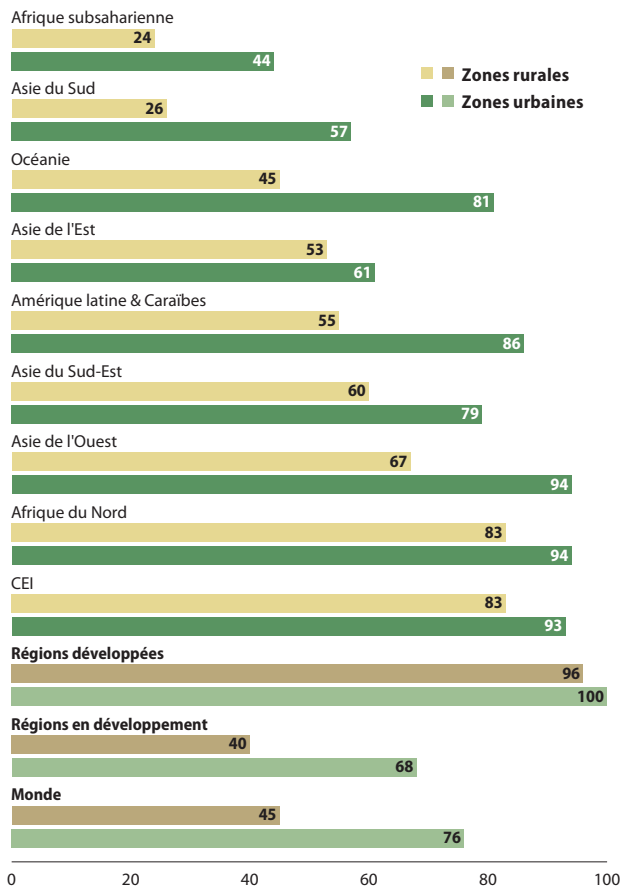
En 2008, 48 pour cent de la population des régions en développement ne disposaient pas d'un assainissement de base. Les deux régions qui rencontrent les plus grands obstacles sont l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, où respectivement, 69 et 64 pour cent de la population n'y ont pas accès.

En ce qui concerne les pratiques sanitaires, celle qui représente la plus grande menace pour la santé humaine est la défécation à l'air libre. Il est encourageant que celle-ci soit en recul dans toutes les régions en développement. Cependant, la diminution relative la plus importante a eu lieu dans les deux régions où elle est le moins pratiquée (Afrique du Nord et Asie de l'Ouest). Par contraste, c'est en Afrique subsaharienne, où les taux de défécation à l'air libre sont élevés, que les progrès ont été les plus lents, avec une diminution de 25 pour cent. L'Asie du Sud, qui a le taux le plus élevé de défécation à l'air libre au monde (44 pour cent de la population) n'a fait que peu de progrès.

La défécation à l'air libre, pratiquée par 1,1 milliard de personnes, est un affront à la dignité humaine. En outre, la défécation inconsidérée est la cause première de la transmission des affections fécales-orales, lesquelles peuvent avoir des conséquences létales pour les membres les vulnérables de la société, à savoir les jeunes enfants. Si les taux de défécation à l'air libre continuent de reculer, l'impact sur la réduction de la mortalité infantile pourrait être énorme, car cela préviendrait surtout les maladies diarrhéiques et les retards de croissance et la dénutrition qui en découlent souvent. Des initiatives réussies dans les groupes les plus pauvres et les plus désavantagés de la société prouvent que les comportements peuvent changer. Il y a de la volonté politique afin de mobiliser les ressources requises pour mettre fin à la défécation à l'air libre, laquelle représente l'obstacle le plus sérieux à la résolution du problème de l'assainissement.

## Les disparités entre zones urbaines et rurales restent inquiétantes en ce qui concerne la couverture de l'assainissement

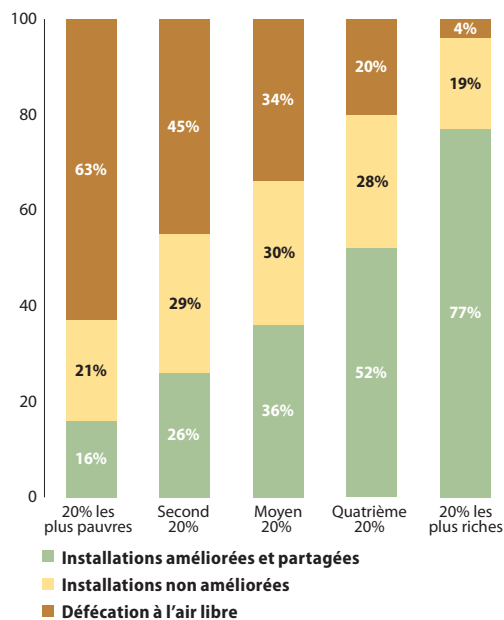
Proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées dans les zones urbaines et rurales, 2008 (Pourcentage)



Les plus grands progrès en termes d'assainissement ont eu lieu dans les zones rurales. Pendant la période 1990-2008, la couverture de l'assainissement pour l'ensemble des régions en développement a augmenté de 5 pour cent dans les zones urbaines et de 43 pour cent en zone rurale. En Asie du Sud, cette couverture est passée de 56 à 57 pour cent pour les populations urbaines (à peine 1% d'augmentation), alors qu'elle a doublé dans les zones rurales en passant de 13 à 26 pour cent. L'écart entre zones urbaines et rurales reste énorme, cependant, surtout en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne et en Océanie.

## Les pauvres sont les laissés-pour-compte des améliorations dans le domaine de l'assainissement

Pratiques sanitaires par richesse des ménages, Afrique subsaharienne, 2005/2008



Une analyse d'enquêtes auprès des ménages menées pendant la période 2005-2008 indique que les 20 pour cent les plus riches de la population d'Afrique subsaharienne a presque cinq fois plus de chances de disposer d'installations sanitaires améliorées que les 20 pour cent les plus pauvres. Les mêmes études montrent que 63 pour cent de la population appartenant aux 20 % les plus pauvres pratiquent la défécation à l'air libre, alors qu'ils ne sont que 4 pour cent dans la tranche des 20 % les plus riches.

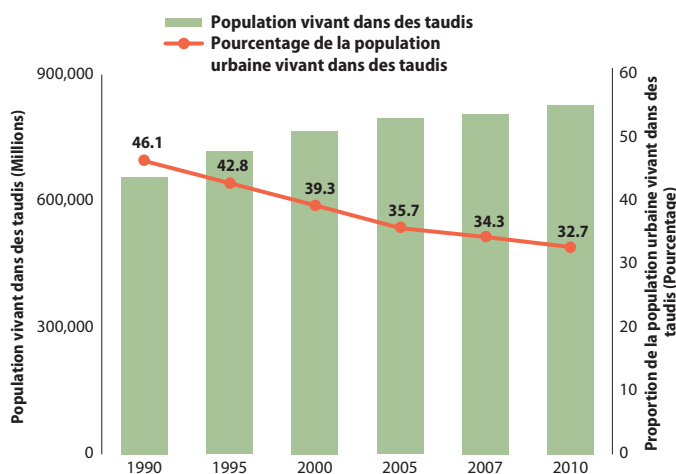
L'assainissement et l'eau potable sont souvent très loin dans la liste des priorités budgétaires nationales et de l'aide publique au développement, en dépit de leurs énormes retombées sur la santé publique, l'égalité des sexes, la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Et dans bien des cas, les interventions ne ciblent pas les populations qui en ont le plus besoin.

### CIBLE

Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis

## Même si elle est considérable, l'amélioration des taudis perd du terrain face au nombre croissant de pauvres dans les villes

Population vivant dans des taudis urbains et proportion de la population urbaine vivant dans des taudis, régions en développement, 1990-2010



Au cours des dix dernières années, le pourcentage de la population urbaine vivant dans des taudis a fortement diminué dans les régions en développement : il est passé de 39 pour cent en 2000 à 33 pour cent en 2010. À l'échelle mondiale, cela justifie un certain optimisme. Le fait que plus de 200 millions d'habitants des taudis ont maintenant accès soit à une source d'eau améliorée et à l'assainissement, soit à des habitations durables et moins surpeuplées montre que les autorités nationales et municipales ont fait de sérieux efforts pour améliorer les conditions de vie des bidonvilles, augmentant ainsi les chances d'échapper à la pauvreté, à la maladie et à l'analphabétisme de millions d'individus.

Malgré cela, le nombre d'habitants des taudis est en augmentation en termes absolus dans le monde en développement, et cette tendance va se poursuivre dans le proche avenir. Les progrès enregistrés pour la cible relative aux taudis sont insuffisants pour compenser la croissance des établissements informels dans le monde en développement, où le nombre d'habitants vivant dans des taudis urbains atteindrait 828 millions de personnes, contre 657 en 1990 et 767 en 2000. Il faudra redoubler d'efforts pour améliorer la vie d'un nombre croissant de pauvres vivant dans les villes et les métropoles du monde en développement.



De plus, la récente crise du logement, qui a contribué à un ralentissement économique et financier plus large, risque de compromettre les progrès accomplis depuis 1990. Même si cette crise n'a pas son origine dans les régions en développement, elle en a frappé les populations et les villes, où des millions d'individus vivent toujours dans des conditions précaires, souvent caractérisées par l'absence de services de base et par de graves menaces sanitaires. Dans de nombreux cas, les autorités ont exacerbé cette crise du logement en échouant à prendre des mesures concernant quatre grands points : absence de titres de propriété et autres formes de sécurité des droits fonciers, compression des fonds destinés aux logements subventionnés pour les pauvres, absence de réserves foncières destinées spécifiquement aux habitations à loyer modéré et incapacité d'intervenir sur le marché pour contrôler la spéculation foncière ou immobilière. Les bas revenus combinés à la montée des prix fonciers interdisent pratiquement aux pauvres de jamais posséder des terres, ce qui ajoute au problème des bidonvilles.

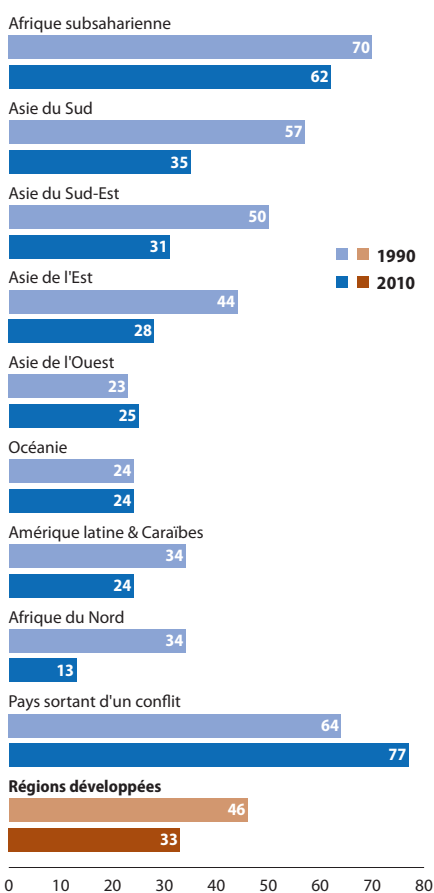
### Il est nécessaire de revoir la cible pour l'amélioration des taudis, afin d'encourager l'action au plan national

Lorsque la communauté internationale a adopté la Déclaration du Millénaire et approuvé la cible « Villes sans taudis » en 2000, les experts ont sous-estimé le nombre de personnes vivant dans des conditions de vie médiocres. Pour eux, améliorer les conditions de vie de 100 millions de personnes vivant dans des taudis constituait une cible réaliste pour les vingt années à venir et il s'agissait là d'un nombre non négligeable de personnes. Trois ans plus tard, en 2003, des sources de données nouvelles ou améliorées montraient pour la première fois que 100 millions ne représentaient qu'une petite fraction de la population mondiale des bidonvilles (environ 10 pour cent). De plus, contrairement aux autres OMD, la cible relative aux taudis n'avait pas été exprimée en un pourcentage se référant à une date précise (en général l'année 1990). Au lieu de cela, on avait choisi un nombre absolu pour l'ensemble du monde. Il est dès lors difficile, voire impossible, pour les États de fixer des objectifs nationaux ayant un sens. Il est évident qu'il va falloir redéfinir cette cible si l'on veut obtenir des engagements sérieux de la part des États et de la communauté des donateurs – et leur demander de rendre compte des progrès accomplis.



## La prévalence des taudis reste élevée en Afrique subsaharienne et elle augmente dans les pays affectés par un conflit

### Proportion de la population urbaine vivant dans des zones de taudis, 1990 et 2010 (Pourcentage)



Note: Les pays sortant d'un conflit qui ont été inclus dans les chiffres agrégés sont les suivants : Angola, Cambodge, Guinée-Bissau, Iraq, Liban, Mozambique, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique et populaire lao, Sierra Leone, Somalie, Soudan et Tchad.

L'Afrique subsaharienne serait la région en développement ayant la plus grosse prévalence de taudis urbains, suivie par l'Asie du Sud. Dans les autres régions en développement, moins d'un tiers de la population vit dans des taudis. En dépit des efforts entrepris par certains pays et villes d'Afrique subsaharienne pour développer les services de base et améliorer les conditions

de vie dans les logements urbains, l'inaction des autres a empêché les progrès généraux de compenser l'expansion rapide des populations urbaines.

Mais la situation est encore plus grave dans les pays affectés par un conflit, où la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis est passée de 64 à 77 pour cent entre 1990 et 2010. L'impact des conflits se constate aussi en Asie de l'Ouest, où le pourcentage d'individus habitant un taudis a augmenté, en grande partie à cause de la détérioration des conditions de vie en Iraq. La proportion des habitants de taudis urbains y a plus que triplé, passant de 17 pour cent en 2000 (2,9 millions de personnes) à quelque 53 pour cent en 2010 (10,7 millions de personnes).



